

CONSTITUTION

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI DU VIGNOLE

Aux termes d'un acte reçu le 15 juillet 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à ALTKIRCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCIDUVIGNOLE. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Capital social** : TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (375.000,-€) divisé en 3 750 parts de 100,- Euros chacune, représentant deux apports en nature, savoir la nue-propriété d'une maison sise à ALTKIRCH (68130), 21 rue du Vignoble, cadastrée Section 15 n°20 (A) et 20 (B) pour une contenance de 54 ares 54, évaluée à 225.000,-Euros et la nue-propriété d'un bien composé des lots 7 et 13 sis à ALTKIRCH (68130), 3 Rue du Printemps, cadastré Section 6 n°98/46 pour une contenance de 20 ares 65, évaluée à 150.000,-Euros. **Siège social** : ALTKIRCH (68130), 21 Rue du Vignoble. **Objet social** : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tous immeubles. **Durée de la société et lieu de dépôt des statuts** : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés. **Parts sociales - Clause d'agrément** : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire. **Gérants** : Monsieur Bernard, Eugène, François TACQUARD, et Madame Marie-Françoise, Louise SCHMIDT, son épouse, demeurant ensemble à ALTKIRCH (68130), 21 Rue du Vignoble.

POUR AVIS, Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

SCI TJM PATRIMOINE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric HASSLER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jean-Marc HASSLER et Frédéric HASSLER, notaires associés », à WITTELSHEIM (68310), en date du 12 juillet 2024, il a été constitué la société suivante : **Dénomination sociale** : SCI TJM PATRIMOINE. **Forme** : société civile. **Capital social** : 1.000,- € divisé en 100 parts sociales de 10,- € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. **Siège social** : MERXHEIM (68500), 17 rue Louis Pasteur. **Objet social** : l'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de ces biens et toutes opérations civiles et financières se rattachant à cet objet. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. **La société est gérée par son gérant** : Monsieur Thierry GROSS demeurant à MERXHEIM (68500), 17 rue Louis Pasteur, qui jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société. La société sera immatriculée au RCS de COLMAR.

Pour insertion unique : Frédéric HASSLER Notaire

SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
Zone artisanale
68370 ORBEY

GROUPEMENT FORESTIER DU FAUDE

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI, notaire à ORBEY (68370) 7, Les Grands Prés, le 19 juillet 2024 a été constitué un groupement foncier forestier ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : L'acquisition, la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables. **Dénomination** : "GROUPEMENT FORESTIER DU FAUDE". **Siège** : ORBEY (68370), 348 Lac Blanc. **Durée** : 99 années. **Apports en nature** : apports de parcelles de bois d'une valeur totale de CINQUANTE-TROIS MILLE HUIT CENT CINQUANTE-DEUX EUROS (53 852,00 EUR). **Apports en numéraire** : total de SIX MILLE CENT QUARANTE-HUIT EUROS (6 148,00 EUR). **Le montant total des apports s'élève à SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), somme égale au montant du capital social.** Cession des parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ainsi qu'à un associé. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. **L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année.** Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants : Monsieur Pascal MARCHAND PETITDEMANGE demeurant à ORBEY (68370), 348 Lac Blanc, pour une durée de six (6) ans, renouvelable. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR. Pour avis, Le notaire.

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

SORIA

Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin, le VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE enregistré à MULHOUSE, le 5 juillet 2024, Référence 6804P61 Il a été constituée une société ayant les caractéristiques principales sont les suivantes : **DÉNOMINATION** : SORIA. **FORME** : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE. **CAPITAL SOCIAL** : Le capital social est de 200,00 €. Il est divisé en 20 parts de 10,00 € chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs. **SIÈGE SOCIAL** : Le siège social est fixé à SAINT LOUIS (68300) 8B, rue Gambetta. **OBJET SOCIAL** : Achat, vente, location, gestion et exploitation de biens immobiliers, financement et investissement. **DURÉE** : 99 ANS. **APPORTS** : Les associés effectuent les apports suivants à la société : Apport par Monsieur Romain BARNOUIN époux de Madame Sophie CAILLIEZ demeurant à SAINT LOUIS (68300) 8B, rue Gambetta. Né à LYON (69003) le 25 mai 1978. Apport en numéraire Monsieur Romain BARNOUIN apporte à la société la somme de CENT EUROS Ci : 100,00 € Apport par Madame Sophie CAILLIEZ épouse de Monsieur Romain, Raphaël BARNOUIN demeurant à SAINT LOUIS (68300) 8B, rue Gambetta. Née à SAINT ANDRÉ LES VERGERS (10120) le 3 juillet 1978. Apport en numéraire Madame Sophie BARNOUIN apporte à la société la somme de CENT EUROS Ci : 100,00 € **GERANCE** : Romain BARNOUIN et Sophie CAILLIEZ. **IMMATRICULATION** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE Pour Avis, Maître Anne SCHMIDT.

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

LOULI

Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin, le 2 juillet 2024 enregistré à MULHOUSE, le 8 juillet 2024, Référence 6804P61 2024 N 10989 Il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes : **DÉNOMINATION** : LOULI. **FORME** : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE. **CAPITAL SOCIAL** : Le capital social est de 200,00 €. Il est divisé en 20 parts de 10,00 € chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs. **SIÈGE SOCIAL** : Le siège social est fixé à COLMAR (68000) 4, rue Henner. **OBJET SOCIAL** : Achat, vente, location, gestion et exploitation de biens immobiliers, financement et investissement. **DURÉE** : 99 ANS. **APPORTS** : Les associés effectuent les apports suivants à la société : Apport par Monsieur Benoît CAILLIEZ demeurant à COLMAR (68000) 4, rue Henner Né à TROYES (10000) le 22 décembre 1980. Apport en numéraire Monsieur Benoît CAILLIEZ apporte à la société la somme de CENT EUROS Ci : 100,00 € Apport par Madame Claire ANDRE épouse de Monsieur Benoît CAILLIEZ demeurant à COLMAR (68000) 4, rue Henner Née à THIONVILLE (57100) le 8 octobre 1978. Apport en numéraire Madame Claire CAILLIEZ apporte à la société la somme de CENT EUROS Ci : 100,00 € **GERANCE** : Benoît CAILLIEZ et Claire ANDRE. **IMMATRICULATION** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR Pour Avis, Maître Anne SCHMIDT.

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

T.B.M.

Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin, le SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE, enregistré à MULHOUSE, le 22/07/2024, Dossier 202400023659, référence 6804P61 2024 N 11825, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes : **DÉNOMINATION** : T.B.M. **FORME** : SOCIÉTÉ CIVILE. **CAPITAL SOCIAL** : MILLE EUROS (1.000,00 €). **SIÈGE SOCIAL** : 68480 DURLINS-DORF, 14 rue des Bergers. **OBJET SOCIAL** : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. **DURÉE** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **GERANCE** : Monsieur François CLERC, demeurant à DURLINS-DORF (68480), 14, Rue des Bergers. Madame Céline SEVA, demeurant à DURLINS-DORF (68480), 14, Rue des Bergers. **IMMATRICULATION** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE. **CESSION DE PARTS SOCIALES - AGRÈMENT** : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de la gérance. Pour Avis, Maître Anne SCHMIDT.

SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICETTI"
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

SCI IMMO PARADIES

Suivant acte reçu par Me Alain WALD, notaire à HUNINGUE, le 18 juillet 2024 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI IMMO PARADIES **Forme** : société civile **Capital social** : 1.200,00 €, divisé en 1200 parts sociales de 1,00 € chacune **Siège social** : LIEBENSWILLER (68220), 2 A rue du Paradis **Objet social** : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Apport des associés** : Apport en numéraire pour la totalité. **Gérant** : - Monsieur Matthieu MEYER, enseignant, demeurant à CH-8002 ZÜRICH, Brandschenkestrasse 51 Cession de parts sociales : Soumise à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, à l'exception des cessions intervenant entre associés leurs descendants ou ascendants. **IMMATRICULATION** : la société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE. Pour insertion : Me Alain WALD Notaire

Selari Alexandre TABAK Avocat
31 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE
03 89 43 61 28

HOLDING WH

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros **Siège social** : 16 rue Georges Klein à 68 100 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE en date du 01 Juillet 2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle **Dénomination** : HOLDING WH **Siège** : 16 rue Georges Klein, 68 100 MULHOUSE **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital** : 1 000 euros **Objet** : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, créées ou à créer et la gestion active de ces participations, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, toutes prestations de services, conseils et d'études techniques, commerciales et administratives à ses filiales ou tout autre société ; accessoirement, l'achat et la vente de tous biens et produits nécessaires à ses activités, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance, et plus généralement, sans exceptions ni réserve, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de son objet social. L'associé unique dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Président** : Monsieur Jean Paul WETZEL née le 10 Novembre 1978 à MULHOUSE (68), Marié sous le régime de la séparation de biens avec Mme HUSON Stéphanie, 16 rue Georges Klein à 68 100 MULHOUSE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse

POUR AVIS Le Président

BSW ENERGIES

Société par actions simplifiées Au capital de : 1 500,- Euros **Siège social** : 68600 ALGOLSHEIM 16 RUE DE CANCON RCS DE COLMAR

Suivant acte SSP du 17/07/2024 il a été constituée une SAS dénommée BSW ENERGIES et répondant aux caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée. **Siège** : 16 rue de Cancon, 68600 ALGOLSHEIM. **Date** : 8 juillet 2024. **Objet** : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, prestations qualifiées dans le domaine des énergies notamment renouvelables, commercialisation et installation d'équipements électroniques et notamment des solutions de production d'électricité? photovoltaïques, pompes à chaleur et borne de recharge en sous-traitance toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la réalisation de cet objet. **Durée** : 99 années. **Capital** : 1.500,- Euros. **Président** : Monsieur Régis WINTZER, demeurant 16 rue de Cancon 68600 ALGOLSHEIM. La société sera immatriculée au R.C.S. de COLMAR. Pour Avis, Le Président

SCI GAMBETTA

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 04 juillet 2024, il a été constituée la société suivante : **Dénomination sociale** : SCI GAMBETTA **Forme** : société civile immobilière **Capital social** : 1.000,- € divisé en 100 parts sociales de 10,- € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. **Siège social** : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE. **Objet social** : l'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de ces biens et toutes opérations civiles et financières se rattachant à cet objet. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. La société est gérée par son gérant : Monsieur Florian KISS, demeurant 23 rue du Haut Point à 68400 RIEDISHEIM qui jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société. La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour Avis : Le gérant

SCI CONCORDE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14 juin 2024, il a été constituée la société suivante : **Dénomination sociale** : SCI CONCORDE **Forme** : société civile immobilière **Capital social** : 1.000,- € divisé en 100 parts sociales de 10,- € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. **Siège social** : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE. **Objet social** : l'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de ces biens et toutes opérations civiles et financières se rattachant à cet objet. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. La société est gérée par son gérant : Monsieur Florian KISS, demeurant 23 rue du Haut Point à 68400 RIEDISHEIM qui jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société. La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour Avis : Le gérant

SCI TONDEURS

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14 juin 2024, il a été constituée la société suivante : **Dénomination sociale** : SCI TONDEURS **Forme** : société civile immobilière **Capital social** : 1.000,- € divisé en 100 parts sociales de 10,- € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. **Siège social** : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE. **Objet social** : l'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de ces biens et toutes opérations civiles et financières se rattachant à cet objet. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. La société est gérée par son gérant : Monsieur Florian KISS, demeurant 23 rue du Haut Point à 68400 RIEDISHEIM qui jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société. La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour Avis : Le gérant

SCI NH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Altkirch du 22 juillet 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière **Dénomination sociale** : SCI NH **Siège social** : 4 rue de l'III, 68130 ALTKIRCH **Objet social** : L'acquisition d'un immeuble sis 4 rue de l'III à 68130 ALTKIRCH, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social. L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social. La propriété, la gestion à titre civil de tout bien mobilier et valeurs mobilières de placement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés **Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire **Gerance** : Madame Nurgül HOROZ demeurant 76b rue de Thann 68130 ASPACH **Clauses relatives aux cessions de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à toute autre personne, qu'avec un agrément des associés retenant au moins les deux tiers des parts sociales. **IMMATRICULATION** : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

La gérance

FAST HOME

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 € **Siège social** : 9 Avenue d'Italie 68110 Illzach RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 18/07/2024, il a été constituée une société : **Dénomination** : FAST HOME **Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle **Siège social** : 9 Avenue d'Italie 68110 Illzach **Objet** : Import / Export de conteneurs vides, de profils métalliques préfabriqués et des matériaux de construction. La commercialisation de ces matériaux. **Durée** : 99 ans **Capital** : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros **Président** : Monsieur DURMAZ Volkan, né le 17/12/1993 à Kadikoy (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 14B avenue du 8^{ème} Régiment de Hussard 68130 Altkirch. **Immatriculation** : au RCS de Mulhouse **Admission aux Assemblées** : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. **Exercice du droit de vote** : chaque action donne droit à une voix.

Pour avis Le président

KPMG
Avocats

SCCV BLOTZHEIM TILLEULS

Société civile de construction vente au capital de 1000 euros **Siège social** : 68870 BARTENHEIM 80, rue de la Gare RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BARTENHEIM du 23/07/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile de construction vente **Dénomination sociale** : SCCV BLOTZHEIM TILLEULS **Siège social** : 80 rue de la Gare - 68870 BARTENHEIM **Objet social** : - L'acquisition d'un terrain à bâtir sis à 68730 BLOTZHEIM, rue des Tilleuls, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; - L'aménagement et la construction sur ce terrain, d'un immeuble composé de logements d'habitation, - La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions, - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, - Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions des articles L.211-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés **Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire **Gerance** : La société GROUPE BATIGE SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000 € dont le siège social est sis 68870 BARTENHEIM - 80, rue de la Gare, immatriculée au RCS MULHOUSE 531 389 765, représentée par son Président, la société GROUPE K SARL elle-même représentée par son gérant, Monsieur Oguz KARADAG ainsi que par son Directeur général, la société CJMT DEVELOPPEMENTS SARL, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Michaël BEN NATAN. **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis pour les cessions à des tiers sauf au conjoint d'un associé ou aux ascendants et descendants du cédant agrément des associés à l'unanimité **IMMATRICULATION** de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

STEPHOME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros **Siège social** : 15 rue du Lys, 68260 KINGERSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à KINGERSHEIM du 23/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée **Dénomination** : STEPHOME **Siège** : 15 rue du Lys, 68260 KINGERSHEIM **Durée** : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital** : 1 000 euros **Objet** : Achat et ventes, pose de tout type de menuiseries intérieures, extérieures, fenêtres, portes, volets, meubles de rangements et de fermetures, portails, clôtures, garde de corps, stores intérieurs, extérieurs. **Sous réserve des dispositions légales**, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Président** : Monsieur Stéphane CAPPITTA, demeurant 15 rue du Lys, 68260 KINGERSHEIM La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE. Pour Avis, Le Président

FIBA

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BENDER FRANCE

Société à responsabilité limitée Au capital de 10.000,- € 11 Rue Mittlerweg 68000 COLMAR En cours d'immatriculation au RCS COLMAR

Par acte SSP en date du 22/07/2024, il a été constituée une SARL dénommée : **BENDER FRANCE** **Objet social** : Le commerce d'appareils de mesure et de contrôle électroniques ; Le commerce de systèmes électroniques de mesure, de protection et de systèmes de surveillance **Siège social** : 11 Rue Mittlerweg 68000 COLMAR **Capital** : 10 000 euros **Gérant** : M. sven Dr HARTUNG, demeurant Zur Waldquelle 34 D-45259 ESSEN **Gérant** : M. Heinz NOWICKI, demeurant Hammetlogweg 13 D-69469 WEINHEIM **Gérant** : M. Wolfgang GROSS, demeurant Römerstrasse 15 D-74226 NORDHEIM **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

PRO MAINTENANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 200 euros **Siège social** : 14 rue Trzic 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Suivant acte SSP du 15 Juillet 2024 il a été constituée une SASU dénommée : **PRO MAINTENANCE** **Capital social** : 2200 euros. **Siège social** : 14 rue Trzic 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES **Objet** : Le management et la réalisation de la maintenance de toutes installations et infrastructures techniques, de toutes machines et connexes dans l'industrie manufacturière, l'industrie agro-alimentaire, les secteurs de l'eau et de l'énergie, les secteurs de transports et de l'équipement?; La conception, l'optimisation et la mise en œuvre de programme de maintenance et de rénovation de machines-outils et de machines spéciales?; La conception et la mise en œuvre des éléments de la filière de soutien en maintenance?; L'installation et le transfert de machines ; L'étude et la réalisation de tous les travaux connexes?; Le négoce de tous matériels connexes, machines, équipements, outillages, pièces détachées. **Président** : M. Muhsin ADAM demeurant 34 rue Jean Jaures 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

LA STUB GREINER

Suivant acte SSP du 18/07/2024 est créée à Volgelshem la Société LA STUB GREINER, Sas au capital de 5 000 € dont le siège est sis 7 rue des Artisans à Volgelshem (68600) ayant une activité de restauration traditionnelle sans licence IV et de ventes à emporter. Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. M. Guillaume GREINER, 54A rue Saint-Gall à Obersaasheim est nommé Président. Mme Audrey GREINER, 54A rue Saint-Gall à Obersaasheim est nommée Directrice générale. La Société sera immatriculée au RCS de Colmar.

SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG"
Notaires associés
3 Porte du Miroir
68100 MULHOUSE
Tél 03 89 36 51 36
thuet.herzog@68020.notaires.fr
Successeurs de Maîtres GOETSCHY, BISCHOFF, JAEGER et WALTSMANN

GFA CRONENBERGER

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves THUET, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, le 16 juillet 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : GFA CRONENBERGER **Forme** : Groupement foncier agricole **Siège social** : 3 rue de l'Est 68490 BANTZENHEIM **Capital social** : 410.000,00 EUR **Apports** : en nature exclusivement. **Objet social** : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. **Gérant** : M. Jean-Paul Eugène Xavier CRONENBERGER, demeurant à BANTZENHEIM (68490), 3 rue de l'Est, pour une durée illimitée. **Parts sociales - clause d'agrément** : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. **IMMATRICULATION** de la société : RCS MULHOUSE. Pour insertion, Pierre-Yves THUET

CONSTITUTION

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

SCI ZITOUN

Par acte authentique reçu par Maître Mathilde PERCHERON, notaire au sein de la SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT, notaires associés à 68400 RIEDISHEIM, CRPCEN 68046, le 18 juillet 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée : **SCI ZITOUN**

Objet social : propriété et gestion à titre civil de tous biens mobiliers et immobiliers, prise de participation ou d'intérêts, acquisition, prise à bail, location-vente, propriété ou copropriété de terrains et d'immeubles construits, construction sur les terrains dont la société serait propriétaire ou locataire, réfection, rénovation, réhabilitation d'immeubles, réalisation de travaux de transformation, amélioration, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location y compris meublée, ou autrement, réalisation des immeubles, socaux par voie de vente, d'échange ou d'apports en société, obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, ou pouvant se rattacher à cet objet social, de nature à favoriser le but poursuivi par la société, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Siège social : 3 rue Raymond Zimmermann 68200 MULHOUSE

Capital : 135.141 euros divisé en 135.141 parts d'un euro chacune

Gérance : M. Mourad BOUTOUBA demeurant 3 rue Raymond Zimmermann 68200 MULHOUSE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

MODIFICATION

CAURELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 18 rue de Rimilshof 68530 BUHL
498 333 665 RCS COLMAR

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2024, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social du 18 rue Albert Schweitzer 68360 SOULTZ à compter du 01/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis
La Gérance

BORDEAUX LITERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 A Rue Denis Papin, 68000 COLMAR
984 277 640 RCS COLMAR

Nomination d'un Directeur Général

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 27 juin 2024, Monsieur Benjamin BARBÉ demeurant 33 avenue Gambetta, 33480 CASTELNAU DE MEDOC a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 01 juillet 2024.
POUR AVIS, Le Président

GALLITELLI MAÇON (ANCIENNEMENT GALLITELLI MAÎTRE MAÇON)

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €
Siège social : 1 rue du Buriat 68260 KINGERSHEIM
929 332 070 RCS MULHOUSE

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Suite aux décisions de la collectivité des associés du 10/07/2024, la dénomination sociale de la Société GALLITELLI MAÎTRE MAÇON a été modifiée et devient « GALLITELLI MAÇON » à compter du même jour. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

S.C.I. CLAJ SAUVAGE

Au capital de 1.000.-
Siège social : 317 Avenue d'Altkirch 68350 BRUNSTATT
R.C.S. MULHOUSE TI 539 344 655

Transfert du siège social

L'Assemblée générale extraordinaire des associés du 5.6.2024, a décidé de transférer le siège social de Brunstatt 317, Avenue d'Altkirch à 83250 LA LONDE LES MAURES 10, rue Antares à compter du 1.7.2024

Pour avis

PROTEC

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point 68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 947 351 169

Transfert du siège social

Selon décisions du Président du 19/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.



SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

HESTIA

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 18 Avenue de Hollande 68110 ILLZACH
Transféré : 90 rue de Guebwiller 68260 KINGERSHEIM
909 883 282 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes de décisions en date du 01/06/2024, l'associé unique de la société HESTIA a décidé de transférer le siège social de 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, à 68260 KINGERSHEIM, 90 rue de Guebwiller, à compter du même jour.
Mention sera faite au registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.
Pour avis et mention
La Présidence

IB-BAT

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 rue des Vallons 68130 ALTKIRCH
953 156 544 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2024, la gérance de la société à responsabilité limitée IB-BAT a décidé de transférer le siège social du 25 rue des Vallons, 68130 ALTKIRCH au 18 Route de Thann 68130 ALTKIRCH à compter du 01/02/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

SCI PORT SUISS

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer 68390 Sausheim
798 173 910 RCS Mulhouse

AVIS DE FUSION

Le 30 avril 2024, les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUISS, société absorbante, et SCI PORT ESPALE, société civile immobilière au capital de 1 200 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 434 704 797, société absorbée, ont approuvé le projet de fusion établi entre elles le 29 mars 2024, les apports effectués par la société absorbée au profit de la société absorbante ainsi que leur évaluation, et constaté la réalisation de la fusion. La totalité des parts émises par la société absorbante SCI PORT SUISS et la totalité des parts émises par la société absorbée SCI PORT ESPALE en représentation de leur capital respectif étant toutes détenues par la société PORTMANN GESTION, société par actions simplifiée au capital de 37 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 442 247 862, il a été décidé de réaliser la fusion sans procéder à un échange de titres émis par les sociétés participantes et, par conséquent, sans procéder à l'augmentation du capital de la société absorbante.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 221 343 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI PORT ESPALE depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SCI SP a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse pour la société absorbante et au RCS de Colmar pour la société absorbée.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 682 319 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI SP depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SCI SP a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse pour la société absorbante et au RCS de Colmar pour la société absorbée.

Pour avis.

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

SCI PORT SUISS

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer 68390 Sausheim
798 173 910 RCS Mulhouse

AVIS DE FUSION

Le 30 avril 2024, les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUISS, société absorbante, et SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RIXHEIMER FELD, société civile immobilière au capital de 3 597,58 € avec siège au 32, Route Nationale, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 339 736 654, société absorbée, ont approuvé le projet de fusion établi entre elles le 29 mars 2024, les apports effectués par la société absorbée au profit de la société absorbante ainsi que leur évaluation, et constaté la réalisation de la fusion. La totalité des parts émises par la société absorbante SCI PORT SUISS et la totalité des parts émises par la société absorbée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RIXHEIMER FELD en représentation de leur capital respectif étant toutes détenues par la société PORTMANN GESTION, société par actions simplifiée au capital de 37 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 442 247 862, il a été décidé de réaliser la fusion sans procéder à un échange de titres émis par les sociétés participantes et, par conséquent, sans procéder à l'augmentation du capital de la société absorbante.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 18 165 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RIXHEIMER FELD depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RIXHEIMER FELD a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

Pour avis.

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

SCI PORT SUISS

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer 68390 Sausheim
798 173 910 RCS Mulhouse

AVIS DE FUSION

Le 30 avril 2024, les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUISS, société absorbante, et SCI SP, société civile immobilière au capital de 7 620 € avec siège au 33, rue des Frères Peugeot, 68127 Sainte-Croix-en-Plaine et immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 432 908 341, société absorbée, ont approuvé le projet de fusion établi entre elles le 29 mars 2024, les apports effectués par la société absorbée au profit de la société absorbante ainsi que leur évaluation, et constaté la réalisation de la fusion. La totalité des parts émises par la société absorbante SCI PORT SUISS et la totalité des parts émises par la société absorbée SCI SP en représentation de leur capital respectif étant toutes détenues par la société PORTMANN GESTION, société par actions simplifiée au capital de 37 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 442 247 862, il a été décidé de réaliser la fusion sans procéder à un échange de titres émis par les sociétés participantes et, par conséquent, sans procéder à l'augmentation du capital de la société absorbante.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 682 319 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI SP depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SCI SP a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse pour la société absorbante et au RCS de Colmar pour la société absorbée.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 254 863 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI PORT ALPES depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SCI PORT ALPES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse pour la société absorbante et au RCS de Colmar pour la société absorbée.

Pour avis.

SAS SW

SAS au capital de 550.-€ variable
92 route de Guebwiller
68360 SOULTZ
RCS COLMAR TI 808 841 746

Non dissolution

L'Actionnaire unique par décision du 30/06/2024 a décidé, en vertu de l'article L. 223-42 du Code du Commerce, qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la Société.

ELPEV

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 68310 WITTELSHEIM
23 avenue Joseph Else
399 372 465 RCS MULHOUSE

Changement de commissaire aux comptes

Des décisions de l'associé unique du 24/06/2024 il résulte la nomination de la Société NR AUDIT, ayant son siège social à 75116 PARIS -42 rue Gallée, en qualité de Commissaire aux comptes de la société, pour une durée de six exercices, en remplacement de la société FIDAUDIT dont le mandat est arrivé à échéance.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

MD SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 18, rue des Américains 68320 Holtzwihr
RCS Colmar : 983.088.113

Modification du capital

Le 01/07/2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 250.000 euros par voie d'apport en nature d'un fonds de commerce de location de bennes pour le porter à 251.000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

JOSIM

Société à responsabilité limitée au capital de 37 000 euros
Siège social : 7 rue Bonbonnière 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE TI 420 936 445

Modification des dirigeants

Le 8 juillet 2024, l'assemblée générale extraordinaire a nommé Co-Gérant, Mme Jill SOUSSAN demeurant 71 rue Bellevue à 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

SCI PORT SUISS

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer 68390 Sausheim
798 173 910 RCS Mulhouse

AVIS DE FUSION

Le 30 avril 2024, les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUISS, société absorbante, et SCI PORT ALPES, société civile immobilière au capital de 8 000 € avec siège au 15, rue des Cerisiers, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 520 174 491, société absorbée, ont approuvé le projet de fusion établi entre elles le 29 mars 2024, les apports effectués par la société absorbée au profit de la société absorbante ainsi que leur évaluation, et constaté la réalisation de la fusion. La totalité des parts émises par la société absorbante SCI PORT SUISS et la totalité des parts émises par la société absorbée SCI PORT ALPES en représentation de leur capital respectif étant toutes détenues par la société PORTMANN GESTION, société par actions simplifiée au capital de 37 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 442 247 862, il a été décidé de réaliser la fusion sans procéder à un échange de titres émis par les sociétés participantes et, par conséquent, sans procéder à l'augmentation du capital de la société absorbante.

La fusion ne s'accompagnant d'aucune augmentation du capital de la société absorbante SCI PORT SUISS, aucune prime de fusion n'a donc été constatée. La valeur nette des apports réalisés au profit de ladite société absorbante, s'élevant à 254 863 €, sera inscrite par cette dernière en compte de report à nouveau, conformément à l'article 746-1 du Règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 8 novembre 2019. Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI PORT ALPES depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

La société absorbée SCI PORT ALPES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion, le 30 avril 2024. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse pour la société absorbante et au RCS de Colmar pour la société absorbée.

Pour avis.

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

SCI PORT SUISS

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer 68390 Sausheim
798 173 910 RCS Mulhouse

AVIS DE FUSION

1) Par acte sous seing privé du 29 mars 2024, les sociétés SCI PORT SUD, société civile immobilière au capital de 2 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 478 359 078, société absorbée, et SCI PORT SUISS, société absorbante, ont établi un projet de fusion aux termes duquel la SCI PORT SUD a fait apport, à titre de fusion, à la SCI PORT SUISS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans ledit projet de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la SCI PORT SUD devant être dévolue à la SCI PORT SUISS dans l'état où il se trouvait à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUD et SCI PORT SUISS du 30 avril 2024.
La prime de fusion s'élève à 330 674 €.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI PORT SUD depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

4) En conséquence des termes de sa délibération du 30 avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI PORT SUISS a modifié les statuts de cette dernière, entraînant la publication des mentions modificatives suivantes :
Capital social :
- ancienne mention : 1 000 € ;
- nouvelle mention : 1 200 € ;
5) L'assemblée générale extraordinaire de la société absorbée SCI PORT SUD a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, le 30 avril 2024, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis.

6) Par acte sous seing privé du 29 mars 2024, les sociétés SCI PORT SUD, société civile immobilière au capital de 2 000 € avec siège au 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 Sausheim et immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 478 359 078, société absorbée, et SCI PORT SUISS, société absorbante, ont établi un projet de fusion aux termes duquel la SCI PORT SUD a fait apport, à titre de fusion, à la SCI PORT SUISS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans ledit projet de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la SCI PORT SUD devant être dévolue à la SCI PORT SUISS dans l'état où il se trouvait à la date de réalisation de la fusion.

7) Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des sociétés SCI PORT SUD et SCI PORT SUISS du 30 avril 2024.
La prime de fusion s'élève à 330 674 €.

8) Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 avril 2024. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCI PORT SUD depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 avril 2024 sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI PORT SUISS et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

9) En conséquence des termes de sa délibération du 30 avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI PORT SUISS a modifié les statuts de cette dernière, entraînant la publication des mentions modificatives suivantes :
Capital social :
- ancienne mention : 1 000 € ;
- nouvelle mention : 1 200 € ;
10) L'assemblée générale extraordinaire de la société absorbée SCI PORT SUD a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, le 30 avril 2024, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis.

HESTIA

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 90, rue de Guebwiller 68260 KINGERSHEIM
909 883 282 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 17/07/2024, l'associé unique de la société HESTIA, société par actions simplifiée au capital social de 15 000 euros avec siège social à 68260 KINGERSHEIM, 90 rue de Guebwiller, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 909 883 282, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidente

LE COLISEE

Société civile de construction vente au capital de 1 000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point 68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 899 471 767

Transfert du siège social

Selon décisions de la collectivité des associés du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

RESIDENCES DES BOSQUETS

Société civile de construction vente au capital de 2.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point 68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 901 587 303

Transfert du siège social

Selon décisions de la collectivité des associés du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

LES ESTERELLES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 76.224,51 €
Siège : 23 rue du Haut-Point 68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 315 748 079

Transfert du siège social

Selon décisions du Gérant du 24/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

MISTRAL.COM

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 rue des Artisans 68280 SUNDHOFFEN
438 131 534 RCS COLMAR

Changement de Directeur Général

MODIFICATION

EHPAD MEYNES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 793 225 335

Transfert du siège social
Selon décisions de l'associé du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

L'ALEXANDRA
Société par actions simplifiée
au capital de 6.677,27 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 381 392 216

Transfert du siège social
Selon décisions de l'associé unique du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

LA CRAIE D'OR
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 519 479 943

Transfert du siège social
Selon décisions de l'associé unique du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

MIDEL
Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 RUE DU 22 AOUT
68040 INGERSHEIM
450 965 710 RCS COLMAR

Modification des dirigeants
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 juin 2024 Monsieur Gérard JACQUES, demeurant 12 Rue des Jonquilles, 68770 AMMERSCHWIHR, a été nommé en qualité de gérant à compter du 7 juin 2024 pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Michaël JACQUES, décédé le 23 mai 2024.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Michaël JACQUES sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de COLMAR.

AXOPAR
Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 890 169 865

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

GESTION PLATINIUM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 887 744 712

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

FONCIERE KISS
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 979 290 517

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

3F FERRETTE
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 893 592 451

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

INVEST 3F
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 893 591 339

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

35 RUE DES TANNEURS
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 912 700 630

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

LES GALERIES D'HUNINGUE
société civile de construction vente
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
883 939 969 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 24/06/2024 il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

L'ESPERANCE
société civile de construction vente
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
899 910 004 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 14/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

L'HORIZON
Société civile de construction vente
au capital de 1.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 895 031 789

Transfert du siège social
Selon décisions de la collectivité des associés du 14/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

SCCV LE VIGNOBLE
société civile de construction vente
au capital de 1.000 €
siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 895 031 870

Transfert du siège social
Selon décisions la collectivité des associés du 14/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

LES SERVES
Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 382 184 547

Transfert du siège social
Selon décisions de l'associé unique du 25/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social :
- qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM
- sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

SELARL PETIT-LEFAUX, CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
SELARL
au capital de 10 000 euros
148 rue du Général de Gaulle
68440 HABSHEIM
RCS MULHOUSE 790 412 134

CHANGEMENT DE DENOMINATION
Selon PV des décisions du 30/06/2024, l'associé unique a décidé de prendre pour nouvelle dénomination sociale **"SELARL Du Lion d'Or"**. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

ESPACE NATURE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 000 euros
30 rue Fleischhauer
68000 COLMAR
491 052 155 RCS COLMAR

Transfert du siège social
Le 1er/05/2024, l'AGE de cette société ayant pour Gérants Cécile SOREL et Marc GLASSER demeurant ensemble 30 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR a décidé de transférer le siège social au 30 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR à compter de ce jour. Radiation au RCS de Mulhouse. Nouvelle immatriculation au RCS de Colmar.

SARL ID CARRELAGE
SARL AU CAPITAL DE 8000 €
La Cité de l'Habitat Route de Thann
68460 LUTTERBACH

Le 05/07/2024, l'AGE a décidé de modifier les dates de l'exercice social du 1er AVRIL au 31 mars année suivante. Avec effet rétroactif
Modification au RCS de MULHOUSE

EM HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : 2c rue du Ballon
68500 GUEBWILLER
921 914 842 RCS COLMAR

En date du 22 juillet 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2c rue du Ballon, 68500 GUEBWILLER au 80 rue Sambre et Meuse 68500 GUEBWILLER à compter du 22 juillet 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

ETABLISSEMENTS A. BURKARD ET CIE
SA au capital de 193 000 €
8 rue des chasseurs
68390 BALDERSHEIM
RCS MULHOUSE 945 753 515

Changement de commissaire aux comptes
Aux termes du P-V de l'AGO du 28 juin 2024, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société WERNERT & HUGUENY, Commissaire aux comptes, arrivé à expiration le 31/12/2023. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

SOLEFRA 9 SAS
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 euros
Siège social :
9 Croisée des Lys
68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE - 849 100 490

Aux termes d'une décision en date du 15 mars 2024, l'associé unique constate que le mandat de Directeur Général de la société Solefra 9 SAS, Monsieur Vittorio Van Ginderdeuren, est arrivé à sa fin le 2 janvier 2022 et décide de ne pas renouveler ce mandat. Mention sera faite au RCS de Mulhouse

Solefra 9 SAS
Représentée par M. Chabane YOUSFI

LJ PRESTATIONS
S.A.R.L. au capital de 4 000,- €
10 rue Sainte Blaise
68250 WESTHALTEN
RCS COLMAR TJ 521 766 121

CHANGEMENT DE DENOMINATION
Du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30.06.2024 il résulte que la Société LJ PRESTATIONS aura pour dénomination sociale MICLO PRESTATIONS à compter de l'assemblée.

AGENAF
Société Civile
Capital 500 000 € variable
4, rue de Wittenheim
68120 PFSTAT
RCS MULHOUSE TJ 478 621 428

Modification des dirigeants
L'Assemblée générale en date du 30/06/2024 a nommé Madame Coline FREYBURGER demeurant 1B rue du Steinbach - 68790 MORSCHWILLER LE BAS, en qualité de gérante associée, en remplacement de Madame Nadine FREYBURGER gérante associée démissionnaire, ce, à compter de l'assemblée
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de Mulhouse.
LA GERANCE.

PRINCESSE
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 33 B rue des Clefs
68000 COLMAR
Transféré au 4 Place des Dominicains
68000 COLMAR
RCS COLMAR 901 861 799

Aux termes des décisions en date du 29 juin 2024,
- L'associée unique a décidé de transférer le siège social du 33 B rue des Clefs - 68000 COLMAR au 4 Place des Dominicains - 68000 COLMAR à compter du 29 juin 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- L'associée unique a pris acte de la démission de M. Laurent BRAUER de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Les mandats de gérance de Mme Fanny BRAUER et de Mme Marion BRAUER se poursuivent inchangés.
- L'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

BM EST FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 472 104 euros
Siège social : 10 Grand Rue
68280 LOGELHEIM
353 458 086 RCS COLMAR

OBJET SOCIAL
Aux termes des décisions de l'associée unique du 12/03/2024 et des décisions de la Présidente du 23/07/2024, il a été décidé de modifier l'objet social pour y adjoindre l'activité d'achat, vente de biens et d'équipements de bureau, de mobilier de bureau, de petit outillage électrique ou électroportatif et plus généralement tous équipements professionnels, la location desdits équipements, l'apport d'affaires, la représentation, l'intermédiation sur lesdits équipements et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
pour avis, la présidente

RHENALIA
RCS COLMAR 900 761 297
SIREN : 900 761 297
33 rue de la Houblonnière
68000 COLMAR

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS DE RHENALIA

RHENALIA, Société coopérative à forme anonyme à capital variable au capital social de 75 000 Euros et au capital variable (minimum) de 50 000 Euros,
Siège Social : 33 rue de la Houblonnière 68000 COLMAR
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/06/2024 de RHENALIA a approuvé les modifications des articles suivants des statuts de la Société :
- Article 7.1 : Augmentation du capital
- Article 7.2 : Réduction du capital
- Article 7.4.1 : Décision d'exclusion
- Article 7.4.4 : Conséquences de l'exclusion d'un associé
- Article 8 : Inaliénabilité – Transfert des titres – Droit de préemption – Agrément
- Article 10 : Prestations optionnelles de la société
- Article 11.3 : Conseil d'Administration
- Article 11.1 : Administrateurs
- Article 11.2 : Président du Conseil d'Administration
- Article 11.3 : Réunions et délibérations du Conseil d'Administration
- Article 11.4 : Procès-verbaux, copie
- Article 13 : Directeurs Généraux Délégués
- Article 15 : Assemblées Générales
- Article 15.3.2 : Quorum et majorité
- Article 15.4.2 : Quorum et majorité
- Article 18 : Comptes annuels
Mention au RCS de COLMAR
Le Directeur Général,
Eric PETER

VDK INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Eglise
68720 ST BERNARD
RCS MULHOUSE 828 235 473

L'Assemblée Générale, en date du 28 juin 2024 a décidé de modifier, à compter du 28 juin 2024, l'objet social et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Ancienne mention : La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales en activités diversifiées, en vue de leur gestion ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. L'assistance à ses filiales, comme à toute autre société ou entreprise en matière de gestion technique, financière, commerciale, informatique, marketing, documentaire et administrative. Toute opérations financières autorisées par les dispositions de l'article L 511-7 point 3 du Code Monétaire et Financier au sein de groupes de sociétés, et notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte courants, de garanties, la participation à toute convention de pool de trésorerie, etc... L'obtention ou l'acquisition de tous brevets, licences, procédés et marques de fabrication, leur exploitation, cession ou apports, la concession de toutes licences d'exploitation. Nouvelle mention : Assistance administrative à domicile. Pour avis.

SBLR
L'associé gérant unique de la Société civile SBLR dont le siège social est 8 Lieu-dit Schaentzel La cave de Rodern à 68280 RODERN immatriculée au RCS d'EPINAL sous le N° 882.623.721 a nommé le 20/06/2024 aux fonctions de gérant Monsieur Stéphane BERRA demeurant à RODERN 8, rue du gloeckelberg, d'autre part le capital social a été augmenté de 1.000 € pour le porter de 1.000 € à 2.000 € ;

SUNDGAU VOYAGES SIESS BEATRICE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 625 €
Siège social : 1 rue du Chemin de Fer
68480 PFETTERHOUSE
432 509 347 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une AGE du 20/06/24, il a été décidé d'étendre l'objet social et modifier corrélativement l'article 2 des statuts comme suit :
« ARTICLE 2 – OBJET
La Société a pour objet :
l'exploitation de toute entreprise de transport routier public de personnes. L'achat, revente, location, mise à disposition de tous véhicules y compris de loisirs (voitures, camping-cars, autocars etc.)
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »
Mention au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

KPMG Avocats

LEON
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 4 place des Dominicains
68000 COLMAR
828 265 116 RCS COLMAR

Aux termes des décisions en date du 29 juin 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Laurent BRAUER de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Le mandat de gérance de Mme Fanny BRAUER se poursuit inchangé.
Pour avis
La Gérance

ASSOCIATIONS

Dissolution d'Association
L'association **Eglise Adventiste du 7ème jour de MUNSTER** ayant son siège au 93a chemin du Solberg 68140 ESCHBACH AU VAL créée le 14 février 2002 et inscrite au tribunal de proximité de Colmar vol X n° 466 a décidé sa dissolution lors de l'AGE en date du 13 juillet 2024. Le Pasteur Jean-Guy Presles domicilié 34 rue du cerf 67240 BISCHWILLER a été nommé liquidateur. Les éventuels créanciers sont invités à notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa 1 du code civil local.

FONDS DE COMMERCE

ME CATHERINE PILET
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biery, le 9 juillet 2024, enregistré à MULHOUSE, le 11 juillet 2024, 2024 N 11240, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée **STEF VALENTIN FRERES**, dont le siège est à FELLERING (68470) lieu-dit Felsach, identifiée au SIREN sous le numéro 424651792 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
La Société dénommée **SAS LE FELSACH**, dont le siège est à FELLERING (68470) lieu-dit Felsach, identifiée au SIREN sous le numéro 978738730 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de ferme-auberge du Felsach sis à FELLERING, connu sous le nom commercial LE FELSACH
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats –
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre –
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé de BEBLENHEIM, en date du 24/05/2024, enregistré le 04/06/2024 au SIE MULHOUSE - dossier 202400018351 / référence 6804P61 2024 A 01661 :
M. David BILQUEY, demeurant 3 rue de Hoen, 68980 Beblenheim, immatriculé au greffe de Colmar sous le n° 422 233 528,
a cédé à : AUBERGE A L'AGNEAU BLANC SARL au capital de 5 000 €, sise 3 rue Hoen, 68980 Beblenheim, immatriculée au greffe du de Colmar sous le n° 987 465 481,
Moyennant le prix de 600 000 € son fonds de commerce de restaurant - débit de boissons exploité 3 rue de Hoen, 68980 Beblenheim. Entrée en jouissance au 01/05/2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu.

Location gérance

Avis de mise en location-gérance
Par acte sous seing privé du 6 juin 2024, la Société BLOTZDIS, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège est à BLOTZHEIM (68730) – 34, rue du 19 novembre, a donné en location-gérance à la Société SASBELMONT, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) – 14, rue Frédéric Japy, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploité à BLOTZHEIM (68730) – 34, rue du 19 novembre, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 395283 625 R.C.S MULHOUSE, à compter du 4 Juin 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis

DIVERS

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à 68400 RIEDISHEIM, le 19 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle des biens meubles et immeubles entre :
Monsieur Gilles Marcel Jean-Jacques SCHLACHTER, retraité, et Madame Brigitte FLECK, négociatrice en immobilier, demeurant ensemble à ILLZACH (68110) 16 rue des Piverts.
Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 1er novembre 1960, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 8 avril 1964.

Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 10 juillet 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

C.SCHMITT-SAURET
Notaire

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 29 novembre 2021.

Monsieur Gaston Serge REYMANN, en son vivant menuisier en retraite, demeurant à LUTTERBACH (68460) 34 rue du Général de Gaulle. Né à LUTTERBACH (68460), le 26 août 1946.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Marc HASSLER, Notaire Associé à WITTELSHEIM 14, rue du Parc, le 12 juillet 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Marc HASSLER, notaire à WITTELSHEIM référence CRPCEN : 68048, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Suivant acte reçu le 19/07/2024 par Me TROUILLAT Isabelle, 7Bis Av. Ch. de Gaulle 90200 Rougeouotte, Monsieur NICOU D Sébastien Jean-Bernard, de nationalité française, né le 06/06/1974 à Belfort, et Madame NICOU Alexia Marthe Andrée, de nationalité française, Née MEDARD le 28/07/1976 à Belfort, son épouse, demeurant ensemble à 4 chemin du Zellenberg 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER. Mariés à ERREVET le 11/07/1998, sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts, ont expressément déclaré conserver le régime actuel et y adjoindre une convention matrimoniale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me TROUILLAT Isabelle.

BILAN

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	PASSIF		
Caisse banques centrales CCP	599 062,36	Dettes établissement de crédit	188 149 651,51
Créances établissement de crédit	229 724 011,75	Comptes créditeurs de la clientèle	190 189 430,08
Opération avec la clientèle	174 190 902,20	Autres comptes de passif	1 703 145,87
Immobilisations	13 025 385,47	Provisions pour risques et charges	3 002 586,92
Autres comptes d'actifs	1 373 050,98	Fonds propres	35 362 563,61
		Résultat de l'exercice	505 034,77
Total	418 912 412,76	Total	418 912 412,76
Sociétaires : État début 2023 : 6 909. Adhérents : 417. Sortants : 242. État fin 2023 : 7 084.			
Capital social : Montant début 2023 : 8 601 616			
Montant fin 2023 : 15 452 746			
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à début 2023 : 8 530 591			
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à fin 2023 : 15 378 361			
CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL A. c. i. a. r. L.			
"KINGERSHEIM" 68260 KINGERSHEIM			
BROMBACHER Christian, WINKELMULLER Marie, LAZARON Brigitte			

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h
Merci

SCP Aurore LUDWIG et Marine GROS
Notaires associés
7 rue des Boulangers
68000 COLMAR

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marine GROS, Notaire associé à COLMAR, 7 rue des Boulangers, le 18 juillet 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial :

PAR :
Monsieur Giovanni Antonio DI LEGAMI et Madame Cécile Pierrette Henriette RICHARD, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 8 rue de laaine, mariés à la mairie de MARLY (57155), le 20 avril 1985, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

LESQUELS entendent adopter le régime de la communauté universelle de biens avec clause d'attribution intégrée de la communauté en pleine propriété au survivant d'eux.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire.

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ
Notaires associés
10 c Avenue de Gaulle
68150 RIBEAVILLE
Tél 03 89 73 60 51

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 décembre 2006, Madame Jacqueline Lucette CORCY, en son vivant enseignante à la retraite, demeurant à RIBEAVILLE (68150), 3 rue des Peupliers.

Née à NAY (64800), le 24 janvier 1943. Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à COLMAR (68000), le 8 juillet 2010.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée "SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ, NOTAIRES ASSOCIES", titulaire d'un Office Notarial à RIBEAVILLE (HAUT-RHIN), 10c Avenue du Général de Gaulle, le 15 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire à RIBEAVILLE (68150), référence CRPCEN 68012, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Proximité de SELESTAT (67600) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SAFER GRAND EST

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/08/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orpèlins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse candidat68@safgrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la SAFER Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

AMMERSCHWIHR					
8 0165	SOOT	8 a 12 ca A	Vignes	PG	
10 0072	MUERLACH	73 a 00 ca A	Vergers		
14 0078	KURZGELAEND	4 a 45 ca A	Vignes		
15 0155	UNTERM BRUEHL	10 a 63 ca A	Vignes		
15 0158	UNTERM BRUEHL	8 a 76 ca A	Vignes		
19 0002	KRETTENRUECK	6 a 31 ca A	Taillis simple		
19 0003	KRETTENRUECK	7 a 02 ca A	Vignes	GW	
19 0004 J	KRETTENRUECK	42 a 43 ca A	Vignes	PG	
19 0004 K	KRETTENRUECK	5 a 28 ca A	Taillis simple		
23 0011	NEUTALWALD	3 a 03 ca N	Taillis simple		
24 0143	NEUTAL	11 a 78 ca N	Taillis simple		
27 0020	WINKELMATTEN	11 a 24 ca N	Landes		
28 0143	OBERER SAND	5 a 10 ca A	Vignes		
33 0052	WINDSCHBACH	2 ha 02 a 12 ca N	Prés, landes		

COLMAR					
EP 0183	GROSSHARTH	2 ha 06 a 57 ca A	Vignes	CHA	
ER 0169	MITTELHARTH	50 a 00 ca A	Vignes	GW	
ER 0170	MITTELHARTH	38 a 25 ca A	Vignes	GW	
ER 0189	GROSSHARTH	73 a 62 ca A	Vignes	GW	
ER 0190	GROSSHARTH	63 ca A	Vignes	RIE	
HP 0163	GROSSHARTH	33 a 90 ca A	Vignes	RIE	
HP 0249	GROSSHARTH	1 a 61 ca A	TAOC		
HP 0266	GROSSHARTH	5 a 13 ca A	Vignes	RIE	
HP 0267	GROSSHARTH	41 a 29 ca A	Vignes	RIE	
HR 0016	GROSSHARTH BEIM SCHIMMEL	23 a 18 ca A	Vignes	RIE	
X5 0008	UNTERE RIEDMATTEN	89 a 10 ca A	Terres		

BENNWIHR					
14 0131	AUWINKEL	70 a 78 ca A	Vignes	AUX et RIE	
SOULTZMATT					
51 0159	RITZENTAL	12 a 55 ca A	Prés		
KAYSERSBERG VIGNOBLE					
11 0130	KUTTELHATTEN	46 a 74 ca A	Prés		
14 0118	BUTZENTAL	30 a 20 ca N	Taillis simple		
16 0007	SCHOSSRAIN	9 a 13 ca N	Taillis simple		
16 0074 J	DOGENBACH KAYSERSBERG	36 a 12 ca N	Prés		
16 0074 K	DOGENBACH KAYSERSBERG	82 a 14 ca N	Taillis simple		
17 0118	FELSEN	5 a 78 ca A	Vignes	PB	

BUHL					
Vignes AUX, GW et PG en zone A d'une surface totale de 3 ha 87 a 07 ca					
Lieu-dit NEUBERG : 05-0048J 05-0048K 05-0048L 05-0049J 05-0049K 05-0049L 05-0050J 05-0050K 05-0051J 05-0051K 05-0052J 05-0052K 05-0053J 05-0053K 05-0054J 05-0054K 05-0055J 05-0055K					
Lieu-dit OBERE APPENTAL : 05-0056 05-0057 05-0058 05-0059 05-0060 05-0061 05-0100 05-0101 05-0102 05-0103 05-0104 05-0105 05-0106 05-0107 05-0108J 05-0108K					
Lieu-dit TASCH : 05-0109 05-0110 05-0112 05-0113 05-0114 05-0115 05-0116 05-0117 05-0118 05-0119 05-0120 07-0148 07-0149					
Lieu-dit TROTTERBERG : 05-0138 05-0139 05-0141 05-0142 05-0143					
Lieu-dit FERME APPENTAL : 05-0174 05-0175 05-0176					

TURCKHEIM					
31 0134	VORDERER EICHBERG	2 a 02 ca A	Vignes	MUS GC BRAND	
31 0135	VORDERER EICHBERG	2 a 35 ca A	Vignes	MUS GC BRAND	
31 0163	VORDERER EICHBERG	3 a 79 ca A	Vignes	MUS GC BRAND	
31 0165	VORDERER EICHBERG	2 a 08 ca A	Vignes	MUS GC BRAND	
31 0167	VORDERER EICHBERG	1 a 87 ca A	Vignes	MUS GC BRAND	

HOUSSEN					
27 0029	HAUSEN HARDT	38 a 30 ca A	Vignes	AUX	
29 0069	UNTEN AM STEINENKREUZWEG	37 a 38 ca A	Terres		

LAUTENBACH					
06 0049	KESSLER	17 ca A	Prés		
06 0050	KESSLER	2 a 98 ca A	Prés		
10 0122	SAINT GANGOLPHE	3 a 47 ca A	Prés		

BLOTZHEIM					
10 0028	BEIM KLEINEN SCHNECKENBERG	8 a 57 ca A	Prés		
10 0050	IN DER KOHLMUTTE	9 a 05 ca A	Terres		
10 0095	IM RUTLI	15 a 43 ca A	Terres		
10 0108	IM RUTLI	14 a 64 ca A	Terres		
10 0115	IM RUTLI	12 a 72 ca A	Prés *		
12 0025	DIE LANGEN SCHWELLAECCKER	24 a 48 ca N	Taillis simple		
13 0040	IM GIFTENBODEN	5 a 76 ca A	Prés *		
13 0053	IM GIFTENBODEN	24 a 69 ca A	Terres *		
14 0005	STRAENGE	3 a 07 ca A	Terres *		
14 0011	STRAENGE	21 a 44 ca A	Terres *		
16 0238	IM NEUGSETZ	6 a 79 ca A	Vignes		
17 0060	IN DER AXENRUTI	11 a 78 ca A	Prés		
21 0004	SALVEACKER	14 a 36 ca A	Prés *		
21 0030	ROTMATTEN	9 a 11 ca A	Prés *		
21 0031	ROTMATTEN	9 a 07 ca A	Prés *		
27 0032	IN DER RUTTI	11 a 29 ca A	Prés *		
27 0044	IN DER RUTTI	15 a 54 ca A	Terres *		
33 0103	AM VIEHWEG	3 a 93 ca A	Prés		
33 0130	AM VIEHWEG	6 a 65 ca A	Terres		
33 0204	ETZMATTEN UND LOCHMATTEN	11 a 43 ca A	Prés		
36 0098	LANG LIESBACH	20 a 70 ca A	Prés		
41 0170 J	IM FUSS	15 a 33 ca A	Terres *		
41 0170 K	IM FUSS	2 a 63 ca A	Taillis simple *		
44 0189	ATTENSCHWEILER WEG	14 a 04 ca A	Prés		
44 0190	ATTENSCHWEILER WEG	3 a 94 ca A	Prés		
46 0186	LANG RUESTAECCKER	4 a 74 ca A	Terres *		
46 0187	LANG RUESTAECCKER	1 a 65 ca A	Terres *		
46 0188	LANG RUESTAECCKER	4 a 50 ca A	Terres *		
46 0189	LANG RUESTAECCKER	2 a 02 ca A	Terres *		
50 0013	AM MICHELbacher WEG	13 a 79 ca A	Prés *		
50 0014	AM MICHELbacher WEG	5 a 18 ca A	Prés *		
50 0030	AM MICHELbacher WEG	19 a 82 ca A	Terres *		

RIQUEWIHR					
15 0283	ROSENBERG	10 a 73 ca A	Vignes		
RIMBACH-PRES-MASEVAUX					
A 0491	OBERE DIELENBRACHEN	87 a 80 ca N	Futaias résineuses		
A 0493	OBERE DIELENBRACHEN	15 a 85 ca N	Futaias résineuses		
A 0494	GURNEVAELDELE	37 a 75 ca N	Futaias résineuses		
A 0601	UNTERE DIELENBRACHEN	25 a 85 ca N	Futaias résineuses		

FELDBACH					
5 0102	RAIN	5 a 50 ca CN	Taillis sous futai		
SEPPOLIS-LE-BAS					
08 0078	UEBERZWERCHE LAENGE	32 a 10 ca CN	Terres *		
08 0079	UEBERZWERCHE LAENGE	97 a 80 ca CN	Terres *		
10 0035	WEINGARTEN	5 a 15 ca CN	Prés		
10 0061	NIEDERER WEINGARTEN	5 a 56 ca CN	Prés *		

ILLTAL					
10 0050	ERLEN	19 a 06 ca N	Taillis sous futai		

RUEDERBACH					
9 0018	VOGELSGESANG	32 a 12 ca N	Taillis simple		

VIEUX-THANN					
16 0690	VOGELGESANG	9 a 12 ca A	Terres		
16 0691	VOGELGESANG	9 a 64 ca A	Terres		
16 0692	VOGELGESANG	9 a 46 ca A	Terres		
16 0693	VOGELGESANG	9 a 30 ca A	Terres		
17 0080	LINDEN	8 a 40 ca A	Terres		
19 0019	KLOSTERMATTEN	34 a 43			

RADIATION

SCM POLE MEDICAL DE THANN

Société civile en liquidation
Au capital de 250 euros
Siège social et siège de liquidation :
68800 THANN
8 ALL DES ASPERULES
8 A 10
514 908 938 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre STOKEL, demeurant 1 rue de Steinby 68800 THANN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Mulhouse
Pour avis
Le Liquidateur

V.A. INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €
Siège social : 22, rue d'Issenheim 68190 RAEDERSHEIM
849 231 451 RCS COLMAR

Dissolution

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE SANS LIQUIDATION
Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2024, la société FONCIERE HUGUES AURELE, société par actions simplifiée au capital de 250.000,00 €, ayant son siège social sis 22 rue d'Issenheim - 68190 RAEDERSHEIM, immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 408 202 034, a, en sa qualité d'associé unique de la société V.A. INVEST prononcé la dissolution sans liquidation de ladite société dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil. Les créanciers de la société V.A. INVEST peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication devant le Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du RCS de COLMAR.
Pour avis,

AFFAIRE DE KARIN

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 121B rue de Mulhouse 68300 SAINT-LOUIS
752 392 332 RCS MULHOUSE

L'associé unique a décidé, en date du 9 juillet 2024 la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation. Mme Karin GANGLOFF, demeurant 3 rue Principale 70400 CORCELLES a été nommé Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S de Mulhouse.

DIETRICH AUTOS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000.-euros
Siège social : 24 rue de Guebwiller 68260 Kingersheim
RCS MULHOUSE B 948 340 740

Clôture de liquidation

Par décision du 31 mai 2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Abderrahmane ARAGRAG de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

SCEA RUHLMANN - GROSSER

en liquidation
13 rue de Cussac SIGOLSHEIM
68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE
RCS COLMAR 381 215 888
au capital de 170 760 euros

Les associés ont prononcé par AGE du 10.06.2024 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 31.08.2023 sera déposé au R.C.S.



SFNB

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 201 500 euros
Siège social : 37 rue du Mannberg 68360 SOULTZ
Siège de liquidation : 37 rue du Mannberg 68360 SOULTZ
803 704 808 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2019 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Norbert BLENCK, demeurant 37, rue du Mannberg 68360 SOULTZ de son mandat de liquidateur, lui adonné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

LE PETIT SYNDIC

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue Camille Sée 68000 COLMAR
813 156 643 RCS COLMAR

Dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 02 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidée la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Vincent LEPHAY demeurant 5 rue Camille Sée 68000 COLMAR est nommé en qualité de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
La Gérance

GREEN KEYS ENGINEERING

Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 1 000 EUR
Siège social : 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN
22, rue d'Aspach-le-Bas
539 005 876 RCS MULHOUSE

Aux termes de ses décisions du 02 janvier 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, Monsieur William BECKERT, demeurant à 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN - 22, rue d'Aspach-le-bas, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.
Pour avis

RECTIF / ADDITIF

SAS KFP

Une erreur s'est glissée dans l'avis de constitution de la SAS KFP paru le 19.07.2024. Il fallait lire : Le Président est Madame Cindy FAZIO et non Cindy FAIZO.

TRANSFORMATION

FIGUE

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 57 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE
911 453 835 RCS MULHOUSE

Transformation

Suite aux décisions unanimes du 24/06/2024, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/07/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros.
Transmission des actions : les cessions d'actions entre associés sont libres.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Guillaume TRAN et Monsieur Ludovic GUETH.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Présidente : FINANCIERE GT (929 642 833 RCS STRASBOURG), Sarl au capital de 63 750 €, ayant son siège social 5 B rue de l'Académie 67000 STRASBOURG
Directeur Général : LG LABS (930 003 066 RCS MULHOUSE), Sarl au capital de 61 250 €, ayant son siège social 57 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE
Pour avis, la Gérance

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

DANS



✓ EN 3 CLICS !

✓ DEVIS EN TEMPS RÉEL

✓ ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : annonce@phr.fr

RENDEZ-VOUS SUR : www.phr.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulegales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.



REUSSIR

PHR VOTRE HEBDO RURAL

ABONNEZ-VOUS !

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

Abonnez-vous en ligne sur www.phr.fr, rubrique « Abonnements »



TARIFS 2024



- ① Grandes Cultures
- ② Vignes - ③ Bovins/Viande
- ④ Fruits et légumes
- ⑤ Porcs - ⑥ Lait
- ⑦ Aviculture - ⑧ La Chèvre
- ⑨ Pâtê

Coupon à renvoyer à :

PHR - Service abonnements
Espace Européen de l'Entreprise
6 rue de La Haye
CS 90045
67014 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 56 90 75
abonnement@phr.fr

Je soussigné :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Portable :
Email (obligatoire) :
Date de naissance :
Profession :
Type de production :
Surface en ha de l'exploitation :
demande un abonnement annuel au Paysan du Haut-Rhin

Je ne souhaite pas que mes données soient collectées et traitées par le Paysan du Haut Rhin afin de permettre au journal de me proposer un contenu proche de mes attentes.

<input type="checkbox"/> 52 numéros du Paysan du Haut-Rhin + accès à la version PDF du journal + dossiers spéciaux + accès aux contenus numériques sur www.phr.fr	<input type="checkbox"/> 52 numéros du Paysan du Haut-Rhin + 11 numéros de la revue Réussir de votre choix + accès à la version PDF du journal + dossiers spéciaux + accès aux contenus numériques sur www.phr.fr
125,00	183,00

Pour l'offre couplée, je choisis la revue Réussir : ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨
Je rajoute 58,00 € à partir de la deuxième revue

J'opte pour le prélèvement automatique, merci de compléter l'IBAN et le BIC ci-après : IBAN (FR)
BIC

J'opte pour le règlement par carte bancaire
n° Date d'expiration : .. / ..

Cryptogramme : * Indiquez les 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte

Date : Signature :

Merci de joindre votre paiement.
Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Pour un abonnement hors France, rajouter 60 € de frais de ports. Taux de TVA : 2,10 %.
Vous avez la possibilité de vous abonner séparément au magazine Réussir de votre choix pour 112,00 €. Prix de l'abonnement référence pour un an.
Achat direct en ligne sur : reussir-boutique.com - Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet www.phr.fr - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement.
Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : rgpd@phr.fr